COMMUNE DE COLLOMBEY-MURAZ

CONSEIL GENERAL

Type d'intervention	Interpellation (art. 34 RCG)
1er signataire	Clivaz Cherryl
Cosignataires	*Signatures des cosignataires*
	Signature du Chef(fe) de groupe
Dépôt au nom d'un groupe	
Dépôt au nom d'une commission	*Signature du Président*

Titre

MobiChablais
Desserte Collombey – Monthey en soirée

Texte de l'intervention

Avec l'horaires CFF 2024, Collombey était desservi à la 1/2 heure depuis Aigle (bus 102, bus 103, R72 AOMC) avec l'arrivée des trains en provenance de Lausanne en soirée au xxh52 et xxh22.

Avec le nouvel horaire CFF 2025, Collombey et Monthey par extension ne sont plus desservis qu'à l'heure (bus 102 au xxh30 et R72 AOMC au xxh38) à partir de 20h30 sans parler du temps d'attente à la gare selon le train pris.

Plusieurs trains depuis Lausanne arrivent mais la composition R72 AOMC est fermée à cause des déprédations (hiver il est froid quand il faut attendre à l'extérieur) et le mécanicien n'ouvre les portes que quelques minutes avant le départ du train (xxh38).

Une desserte par St-Maurice R91 est possible avec un faible gain de temps (9 minutes), avec le risque en cas de retard du train en provenance de Lausanne que la correspondance n'attende pas en gare de St-Maurice (4 minutes pour changer de train), ce qui arrive parfois.

En venant depuis Sion, apparemment aucun intérêt à passer par Aigle.

Maints usagers se sont d'ailleurs plaints de cette situation.

Conclusion

Quels sont les raisons (justification) de la suppression de la liaison à la 1/2 heure (xxh55 - bus à la demande) sur Collombey et Monthey par TPC ?

Quelle était la fréquentation en 2024 au départ d'Aigle du bus MobiChablais au xxh55 en soirée (bus à la demande) ?

Est-il possible que le représentant de la Municipalité au sein du Copil présente une demande pour rétablir cette correspondance (MobiChablais) ?

Quel en serait le coût ?

Collombey-Muraz, le 9 mai 2025 1er signataire :